



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

MRC DE THÉRÈSE-DE BLAINVILLE ASSEMBLÉE STATUTAIRE DU 7 DÉCEMBRE 2016

À l'assemblée statutaire du conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville, le mercredi 7 décembre 2016 à 19h00, sont présents les représentants de chacune des municipalités suivantes:

| | |
|--|----------------------------------|
| Monsieur Richard Perreault, Maire | Ville de Blainville |
| Madame Marlene Cordato, Mairesse | Ville de Boisbriand |
| Madame Ginette Gagné-Stoklosa, Conseillère | Ville de Bois-des-Filion |
| Madame Lynn Dionne, Mairesse | Ville de Lorraine |
| Madame Madeleine Leduc, Mairesse | Ville de Rosemère |
| Monsieur Guy Charbonneau, Maire | Ville de Sainte-Anne-des-Plaines |
| Madame Sylvie Surprenant, Mairesse | Ville de Sainte-Thérèse |

formant quorum sous la présidence de monsieur le préfet Paul Larocque, Maire de la Ville de Bois-des-Filion.

Est également présent :

Monsieur Kamal El-Batal, directeur général
et secrétaire-trésorier MRC de Thérèse-De Blainville

2016-12-236

OBJET : Ouverture et suspension de l'assemblée

Il est proposé par Madame Ginette Gagné-Stoklosa
Conseillère Ville de Bois-des-Filion
appuyé par Madame Sylvie Surprenant
Mairesse Ville de Sainte-Thérèse

QUE l'assemblée statutaire du mercredi 7 décembre soit et est ouverte et suspendue, afin de permettre aux membres du conseil de terminer l'agenda du comité plénier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Après avoir terminé les discussions pour le comité plénier, les maires reprennent les délibérations quant à la présente réunion, suite à sa réouverture par monsieur le préfet

2016-12-237

OBJET : Adoption – Ordre du jour

Il est proposé par Madame Sylvie Surprenant
Mairesse Ville de Sainte-Thérèse
appuyé par Monsieur Richard Perreault
Maire Ville de Blainville

D'ADOPTER l'ordre du jour de la présente séance, avec ajout surligné et des retraits rayés, ces points sont retirés et reportés à une séance ultérieure :

1. OUVERTURE ET SUSPENSION DE L'ASSEMBLÉE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. APPROBATION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 16 NOVEMBRE 2016
4. GESTION ADMINISTRATIVE, FINANCIÈRE ET DU PERSONNEL
 - 4.1. Dépôt - Liste de la correspondance au 7 décembre 2016
 - 4.2. Résolution – Adoption des comptes payés et à payer du 17 novembre au 7 décembre 2016;
 - 4.3. Dépôt - Rapport d'activités du Directeur général – Novembre
 - 4.4. Résolution : Nomination d'un vérificateur financier 2017-2018-2019
 - 4.5. Dépôt – État financier trimestriel au 30 septembre 2016
 - 4.6. Résolution – Recueil de politiques de la MRC



**Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité
régionale de comté de Thérèse-de-Blainville**

N° de résolution
ou annotation

- 4.7. Résolution – Renouvellement à l'UMQ et à la FQM et adhésion à Québec Municipal
- 4.8. ~~Résolution – Siège permanent de la MRC~~
- 4.9. ~~Dépôt – Politique FLI de la MRC~~
- 4.10. Résolution – Prolongation de bail jusqu'au 30 septembre 2017;
5. **AMÉNAGEMENT, GESTION DES COURS D'EAU, ENVIRONNEMENT ET RÉNOVATION DOMICILIAIRE**
 - 5.1. Résolution - Demande d'émission de certificat de conformité
 - Blainville : #1417-11
 - Lorraine : #URB-860-64
 - Rosemère : #801-28
6. **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TERRITORIAL DE LA MRC**
 - 6.1. Résolution – Priorités d'intervention 2016-2017 – Fonds de développement des territoires (FDT)
 - 6.2. Résolution – Demande de moratoire – BBD-031/FLI-2015
7. **SÉCURITÉ INCENDIE / SÉCURITÉ CIVILE**
8. **DOSSIERS RÉGIONAUX ET MÉTROPOLITAINS**
 - 8.1. Résolution – Demande de soutien – La Télévision des Basses-Laurentides (TVBL)
9. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
10. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-12-238

**OBJET : Adoption et suivi – Procès-verbal de la séance ordinaire du
16 novembre 2016**

Il est proposé par Madame Madeleine Leduc
Mairesse Ville de Rosemère
appuyé par Madame Lynn Dionne
Mairesse Ville de Lorraine

QUE l'adoption du procès-verbal de la séance du conseil tenue par les membres du conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville, le 16 novembre soit et est adopté avec des modifications apportées aux résolutions n° 2016-11-225 et 2016-11-233.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-12-239

OBJET : Dépôt de la liste de la correspondance au 7 décembre 2016

La liste de la correspondance « MRC de Thérèse-De Blainville - Séance du 7 décembre 2016 » est déposée aux membres du conseil et versée aux archives de la MRC de Thérèse-De Blainville.

2016-12-240

**OBJET : Adoption des comptes payés et à payer du 17 novembre au
7 décembre 2016**

Il est proposé par Madame Ginette Gagné-Stoklosa
Conseillère Ville de Bois-des-Filion
appuyé par Madame Madeleine Leduc
Mairesse Ville de Rosemère

QUE les comptes payés et à payer, acceptés par les membres du conseil pour la période du 17 novembre au 7 décembre 2016 inclusivement, répartis comme suit : 19 619.59 \$ payés et 19 578.74 \$ à payer pour un grand total de 39 198.33 \$ soient et sont approuvés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-12-241

**OBJET : Dépôt du rapport d'activités du directeur général – Mois de
novembre 2016**



**Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité
régionale de comté de Thérèse-de-Blainville**

N° de résolution
ou annotation

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose, pour information aux membres du conseil, le rapport d'activités pour le mois de novembre 2016 du directeur général et secrétaire-trésorier.

2016-12-242

OBJET : Nomination d'un vérificateur financier pour les années 2017-2018-2019

ATTENDU les offres de services professionnels reçus par la MRC des firmes suivantes :

| | 2017 | 2018 | 2019 |
|---------------|-----------|-----------|-----------|
| Amyot Gélinas | 10 550 \$ | 10 750 \$ | 10 950 \$ |
| Deloitte | 13 950 \$ | 14 290 \$ | 14 620 \$ |

Il est proposé par Monsieur Richard Perreault
Maire Ville de Blainville
appuyé par Madame Lynn Dionne
Mairesse Ville de Lorraine

QUE le conseil de la MRC retienne les services de Amyot Gélinas pour l'exercice financier 2017, 2018 et 2019, dont les sommes nécessaires au mandat sont prévues au poste budgétaire « Services professionnels, techniques et autres – Comptabilité et Vérification » et ne dépassant pas 10 550 \$ (taxes en sus), 10 750 \$ (taxes en sus) en 2018 et 10 950 \$ (taxes en sus) en 2019 telles que présentées dans l'offre de services.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-12-243

OBJET : Rapport financier trimestriel du 1^{er} juillet au 30 septembre 2016

Le directeur général et secrétaire-trésorier commente et dépose, pour information aux membres du conseil le Rapport financier trimestriel du 1^{er} juillet au 30 septembre 2016.

2016-12-244

OBJET : Renouvellement à l'Union des Municipalités du Québec (UMQ), Fédération des Municipalités du Québec (FQM) et Québec Municipal

ATTENDU les demandes d'adhésion reçues par la MRC de l'UMQ, la FQM et de Québec municipal;

Il est proposé par Madame Marlene Cordato
Mairesse Ville de Boisbriand
appuyé par Madame Ginette Gagné-Stoklosa
Conseillère Ville de Bois-des-Filion

QUE le conseil de la MRC accepte d'adhérer à l'UMQ, la FQM et au Québec municipal en 2017 et autorise le directeur général à défrayer les coûts afférents.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-12-245

OBJET : Prolongation du bail actuel au 30 septembre 2017

Il est proposé par Madame Madeleine Leduc
Mairesse Ville de Rosemère
appuyé par Monsieur Guy Charbonneau
Maire Ville de Sainte-Anne-des-Plaines



N° de résolution
ou annotation

2016-12-246

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

QUE le conseil de la MRC autorise le directeur général à demander une prolongation de bail de 3 mois (1^{er} juillet au 30 septembre 2017 inclusivement) concernant le 33, Blainville Ouest à Sainte-Thérèse.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

OBJET : Avis de conformité
Amendements à la réglementation d'urbanisme des municipalités de Blainville, Lorraine et Rosemère

ATTENDU que les municipalités de Blainville, Lorraine et Rosemère ont présenté des demandes d'amendements à leur réglementation d'urbanisme, soit les Règlements : Blainville : #1417-11 ; Lorraine : #URB-05-03; Rosemère : #801-28 pour étude et approbation par la MRC de Thérèse-De Blainville;

ATTENDU qu'en vertu de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, la MRC doit dans les 120 jours de la transmission des Règlements et résolutions, examiner et vérifier la conformité de ces derniers aux dispositions de son Schéma d'aménagement et de développement et du Document complémentaire;

ATTENDU que les modifications apportées par les présents Règlements et résolutions sont :

**Blainville
#1417-11**

Administration des règlements d'urbanisme : Règlement modifiant le Règlement de l'administration des règlements d'urbanisme #1417 et ses amendements afin de :

- **RÉVISER** la tarification des permis pour la construction d'une résidence unifamiliale en zone agricole et la construction d'un bâtiment agricole;
- **MODIFIER** la définition de « Usage public »;
- **MODIFIER** le tableau de Tarification de permis et certificats de l'Annexe « B »;
- **MODIFIER** la définition de « Usage public » de l'Index terminologique de l'Annexe « A ».

**Lorraine
#URB-05-03**

CONSTRUCTION : Règlement modifiant le Règlement de construction #URB-05 et ses amendements afin de :

- **INTRODUIRE** des dispositions relatives à la protection contre l'incendie, dont, les extincteurs portatifs, les détecteurs de fumée et de monoxyde de carbone

**Rosemère
#801-28**

ZONAGE : Règlement modifiant le Règlement de zonage #801 et ses amendements afin de :

- **MODIFIER** les normes concernant l'opération et l'aménagement d'un centre de jardinage

Il est proposé par

Monsieur Guy Charbonneau

appuyé par

Maire Ville de Sainte-Anne-des-Plaines

Madame Marlene Cordato

Mairesse Ville de Boisbriand

QUE les amendements à la réglementation d'urbanisme des municipalités de Blainville, Lorraine et Rosemère soit les Règlements : Blainville : #1417-11; Lorraine : #URB-05-03



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

et Rosemère : #801-28; soient et sont réputés conformes aux dispositions du Schéma d'aménagement et de développement de la MRC de Thérèse-De Blainville ainsi que de son Document complémentaire.

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim soit et est autorisé à émettre un certificat de conformité à l'égard de ces règlements et de cette résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-12-247

OBJET : Priorités d'intervention 2016-2017 – Fonds de développement des territoires (FDT)

ATTENDU l'entente relative au FDT conclut entre la MRC et le MAMOT en 2015;

ATTENDU QUE la MRC doit adopter et déposer sur son site web ses priorités d'intervention 2016-2017 afin qu'elle reçoive 55% du montant du FDT 2016-2017;

ATTENDU QUE les politiques de soutien aux entreprises et aux projets structurants ayant été entérinées par les résolutions n° 2016-03-057 et 2016-03-058 et qui sont déjà en ligne;

Il est proposé par Madame Sylvie Surprenant
Mairesse Ville de Sainte-Thérèse
appuyé par Madame Lynn Dionne
Mairesse Ville de Lorraine

QUE le conseil de la MRC adopte les priorités d'intervention 2016-2017 et autorise le directeur général de déposer ces dernières sur le site web de la MRC.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-12-248

OBJET : Demande de moratoire sur capital – Dossier FLI #BBD-031/FLI-2015

ATTENDU la demande de moratoire sur capital d'une durée de 6 mois présentée par la firme BBD-031/FLI-2015;

ATTENDU la cyclicité des revenus qui justifie et supporte ladite demande;

ATTENDU le respect de la firme en matière de remboursement de son prêt FLI;

ATTENDU la recommandation favorable du directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Kamal El-Batal;

Il est proposé par Madame Madeleine Leduc
Mairesse Ville de Rosemère
appuyé par Monsieur Guy Charbonneau
Maire Ville de Sainte-Anne-des-Plaines

QUE le conseil accepte d'accorder un moratoire sur capital d'une durée de 6 mois au profit de la firme BBD-031/FLI-2015;

QUE ce moratoire soit effectif à compter du mois de janvier 2017;

QUE le directeur général et Secrétaire-trésorier de la MRC apporte les corrections et ajustements nécessaires au contrat de prêt et signe en nom et pour la MRC les documents requis à cette fin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité
régionale de comté de Thérèse-de-Blainville**

N° de résolution
ou annotation

2016-12-249

OBJET : Demande de soutien – La Télévision des Basses-Laurentides (TVBL)

ATTENDU la demande de soutien financier adressée à la MRC de la TVBL;

ATTENDU QUE la TVBL joue un rôle essentiel au niveau de la diffusion d'informations culturelles et sportives, de produits et services, d'initiatives économique et d'actualités locales et régionales;

Il est proposé par Madame Ginette Gagné-Stoklosa
Conseillère Ville de Bois-des-Filion
appuyé par Madame Sylvie Surprenant
Mairesse Ville de Sainte-Thérèse

QUE le conseil de la MRC accepte de soutenir financièrement la TVBL en 2017 pour un montant de six mille dollars (6 000 \$);

QUE le conseil autorise le directeur général de déduire ladite somme à même la rubrique budgétaire intitulée : "Soutien au développement économique et social".

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-12-250

OBJET : Levée de l'assemblée


Il est proposé par Madame Sylvie Surprenant
Mairesse Ville de Sainte-Thérèse
appuyé par Madame Ginette Gagné-Stoklosa
Conseillère Ville Bois-des-Filion

DE lever la présente réunion à 21 :20 heure.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Paul Larocque, Préfet



Kamal El-Batal, Directeur général
et Secrétaire-trésorier

7 décembre 2016

Certificat de disponibilité de fonds :

Je, soussigné Kamal El-Batal, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie par la présente que la MRC de Thérèse-De Blainville dispose des crédits suffisants pour défrayer le coût des dépenses décrétées aux termes des résolutions 2016-12-236 à 2016-12-250 lesquelles ont été adoptées à l'assemblée tenue le 7 décembre 2016.

Émis le 7 décembre 2016 conformément aux dispositions de l'article 961 du Code municipal.

Le procès-verbal est sujet à l'approbation du conseil lors de leur prochaine séance.



Kamal El-Batal,
Directeur général et Secrétaire-trésorier